

Fiche signalétique

Sujet du cours : l'injonction. Les principales manières d'exprimer un ordre.

Durée de la leçon : une séance de deux heures.

Public : adultes en cours du soir, public hétérogène. Niveau intermédiaire.

Thème : la recherche d'un emploi.

Pré-requis : les apprenants ont déjà vu la formation de l'indicatif présent, du futur simple et du subjonctif présent. Ils connaissent également le fonctionnement des pronoms COD et COI.

CommuneLangue.com

Introduction

Ce travail vise à composer une leçon de grammaire sur l'injonction dans le cadre d'un cours de grammaire en français langue étrangère. Pour ce faire, nous élaborerons tout d'abord un état de la question de l'injonction au sein de différents manuels d'enseignement du FLE. Cette critique de manuels nous permettra de construire notre leçon au mieux car nous aurons au préalable relevé les principaux pièges et facilités dans lesquels il ne faut pas tomber pour rendre une leçon la plus complète et la plus accessible possible mais aussi les points forts à ne pas omettre.

Avant de construire cette leçon, nous établirons également notre propre discours grammatical qui devra s'intégrer dans une grammaire complète et personnelle. Ainsi, nous discuterons du sort de l'impératif, sujet au combien brûlant chez nos grammairiens.

Enfin, nous donnerons tous les détails d'une leçon de deux heures sur l'injonction : celle-ci reprendra les formes injonctives les plus courantes de la langue française.

1 État de la question dans les manuels

1.1 Le Nouvel Espace

Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons

Le *Nouvel Espace* consacre plusieurs dossiers à l'injonction dans son manuel de niveau 1 : les dossiers 3, 4, et 5.

Le dossier 3 s'intitule « Où est-ce ? » et a pour but premier d'apprendre à situer des objets dans l'espace. D'après la table des matières, ce dossier vise à enseigner comment donner des ordres et des instructions. Or, nous verrons que mise à part la conjugaison du verbe METTRE à l'impératif¹, l'injonction n'est pas vraiment abordée.

Placé sous le thème « Où vont-ils ? », le dossier 4 sert surtout à découvrir comment donner un itinéraire ou se situer dans l'espace, etc. C'est dans ce dossier qu'est développée la forme infinitive de l'injonction.

Le dossier 5, intitulé « Que voulez-vous ? » est consacré principalement à l'injonction : il aborde l'impératif, donne des exemples de rédaction de modes d'emploi, etc.

Théorie

Dossier 3

Dans ce dossier, la seule théorie concernant l'injonction consiste en un simple tableau de conjugaison des verbes PLACER, PRENDRE, METTRE et FAIRE à l'impératif. Sous ce tableau, une phrase indique que ces formes sont semblables aux formes du présent de l'indicatif mais que le -S final est supprimé à la deuxième personne du singulier pour les verbes en -ER. Il est également souligné qu'il faut faire attention à la cédille à la première personne du pluriel dans les verbes du type de PLACER. Cela pose vraiment les bases minimum de l'impératif. Il n'y a que les verbes en -ER qui sont abordés, les autres seront explicités plus tard. Par contre, aucune indication n'est

¹ Nous verrons au cours de notre discours grammatical quel sort nous réservons à l'impératif. Par souci de simplicité, nous continuerons à l'appeler impératif dans le point concernant la critique des manuels.

donnée sur ce qu'est l'impératif. Notons que *Panorama* est le seul manuel à rappeler l'importance de la cédille.

Comme nous le verrons plus tard, bien que cette théorie soit assez pauvre, elle dépasse déjà largement ce que nous pouvons lire dans certains manuels.

Dossier 4

Nous n'avons trouvé qu'un tableau de conjugaison du verbe ALLER à l'indicatif présent et à l'impératif.

Dossier 5

Ce dossier commence par expliquer ce qu'est l'obligation avec les formes « Il faut + infinitif » et « Il faut + nom ». Ces formes sont placées dans un tableau avec des exemples. Cette explication de l'obligation est assez incomplète : aucune information n'est donnée quant autres formes que peut revêtir l'obligation. De plus, les auteurs ne précisent même pas qu'il ne s'agit là que d'une seule des possibilités.

Ensuite, nous découvrons un tableau reprenant des verbes accompagnés d'un COD ou d'un COI, conjugués à l'indicatif présent et à l'impératif. Aucune explication supplémentaire n'est donnée, c'est au professeur d'élaborer la théorie en utilisant ce tableau comme support. Un autre tableau suit avec des exemples pour les pronoms COD et COI à la première et à la deuxième personne.

A la fin du dossier figure un récapitulatif grammatical contenant les mêmes informations que celles qui figurent dans les tableaux mais explicitées sous formes de phrases. La matière n'est pas développée davantage.

Exercices

Dossier 3

Le seul exercice concernant l'injonction dans ce dossier est un exercice oral où les apprenants discutent par deux, l'un donnant des ordres à l'autre afin de placer des meubles dans une pièce. Cet exercice sert surtout à leur faire assimiler la conjugaison des 4 verbes vus dans le tableau et du vocabulaire. Il est toutefois fort répétitif et fait penser à un exercice de drill classique si ce n'est qu'il est réalisé

oralement. Les apprenants forment toujours les mêmes phrases, il n'y a aucune production réelle de leur part.

Dossier 4

Ce dossier comprend deux exercices qui pourraient être utiles dans le cadre de notre cours. Le premier est un dialogue à écouter, dans lequel un guide touristique situe et décrit des endroits dans la ville. Les apprenants doivent souligner le trajet du bus sur la carte. Ensuite, ils doivent repérer les verbes de mouvement. Tout le texte est écrit au présent : ce ne sont pas de réelles injonctions mais une description du trajet. Pour le rendre plus instructif, il faudrait insister sur l'intonation à donner aux phrases au présent pour qu'elles s'éloignent de l'assertion et qu'elles se dirigent vers l'injonction. Pour l'améliorer dans le sens de notre matière, nous pourrions demander aux apprenants de transformer le texte comme si le guide leur indiquait directement le chemin à parcourir. Ils pourraient ainsi utiliser l'impératif ou l'infinitif pour former les instructions.

Le second exercice est constitué d'un tableau contenant différents verbes à l'infinitif et différentes directions. Les apprenants doivent reconstituer un itinéraire en utilisant les expressions du tableau. Dans cet exercice, le travail de l'apprenant est prémâché : il n'a plus qu'à conjuguer les verbes et à les associer avec la direction de leur choix.

Dossier 5

Tout d'abord, l'obligation est enseignée au moyen d'un exercice de drill du type : « Pour conduire... → Il faut passer son permis ». Là encore, il s'agit d'un exercice répétitif qui ne demande pas énormément de réflexion de la part de l'apprenant.

Tous les exercices sur l'impératif qui suivent sont des exercices de drill du même acabit : mettre une phrase à l'impératif, construire une phrase impérative avec des pronoms, etc. A chaque fois, l'apprenant transforme six ou sept phrases stéréotypées. Il n'y a toujours aucune production réelle de sa part. Ce sont des exercices assez peu motivants.

Ensuite, il y a toute une série d'exercices basés sur la lecture d'un mode d'emploi. Tout d'abord, des exercices de lecture : mise en ordre de phrases à l'impératif, classement de mots dans un tableau, etc. Puis des exercices d'écriture : ce sont sur ceux-ci que nous allons nous attarder. Le premier consiste en l'écriture d'un mode d'emploi : l'apprenant doit expliquer à un ami comment fonctionne son enregistreur. Le suivant est un exercice à trous où il faut replacer des verbes au présent. Ensuite, l'apprenant doit écrire une notice pour un appareil photo. Cet exercice est relativement compliqué : l'apprenant est obligé de se référer au modèle de la page précédente parce que le vocabulaire est assez spécifique. Ces différents exercices sont tous des exercices écrits qui doivent se réaliser individuellement. Cela manque cruellement d'exercices oraux qui créeraient une interaction entre les membres de la classe. Le premier exercice par exemple, pourrait se réaliser oralement : un élève peut tenter d'expliquer à son voisin comment fonctionne l'appareil. Cela briserait la monotonie du travail individuel.

Conclusion

Tout d'abord, notons que la matière ne fait pas l'objet d'une leçon particulière mais est disséminée tout au long du manuel. De plus, cette matière ne fait pas réellement l'objet d'un développement théorique : il n'y a que des petits tableaux exemplatifs et de courtes synthèses à la fin de chaque dossier. L'apprenant ne peut donc pas utiliser ce manuel comme support théorique mais doit bénéficier d'autres explications données par le professeur pendant le cours. En outre, seules deux formes possibles de l'injonction sont abordées : l'impératif et l'infinitif. Les autres formes ne sont pas étudiées. L'indicatif présent pourrait l'être à condition que l'on modifie quelque peu un exercice.

Les exercices donnés sont souvent des exercices de drill : cela procure un caractère répétitif et ennuyeux à la leçon. Cela pourrait être évité dans le cas de l'injonction car il existe de nombreuses autres possibilités d'exercices. De plus, ces exercices n'encouragent pas l'apprenant à participer : apprentissage passif de la matière. L'oral n'est que très peu développé.

1.2 Mosaïque

Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons

L'injonction est abordée dans deux premiers volumes de *Mosaïque*. Dès la première leçon, les principaux verbes usuels dans le langage de la classe sont employés à l'impératif présent. Au cours de la troisième leçon, l'impératif des verbes en -ER est mis en relation avec le présent. Il revient également pendant la septième leçon, où la conjugaison impérative du verbe ALLER est donnée. Dans la leçon suivante, c'est le verbe VENIR qui est conjugué à l'impératif. La leçon 10 se consacre à la situation dans la ville, nous pourrions y retrouver l'impératif ou l'infinitif mais nous verrons dans la suite de la critique que cela n'est pas clairement établi. La leçon 17 aborde la question de l'obligation et de l'interdiction : nous retrouvons alors différentes formes de l'injonction telles que l'impératif, la forme « il faut + infinitif », etc. Enfin, la leçon 27 revient également sur l'obligation et la localisation dans l'espace où ces mêmes formes sont reprises.

Dans le second manuel, le sommaire de la troisième leçon nous indique la révision des verbes ALLER et VENIR à l'impératif or nous ne trouvons aucune trace de cela dans les exercices qui suivent. La leçon suivante revoit l'obligation et les déplacements dans l'espace. Une révision complète de l'impératif nous est donnée à la leçon 12. Enfin, la leçon 14 est consacrée à la formulation des instructions. Dans cette leçon, nous découvrons aussi la forme « Il faut + subjonctif ».

Les thèmes abordés au cours de ces différentes leçons sont variés mais correspondent aux thèmes habituels de l'injonction dans les manuels de FLE : la localisation dans l'espace, la recherche d'un itinéraire, le travail, etc.

Nous voyons que la matière est quelque peu éparpillée tout au long des deux manuels mais que malheureusement, mis à part l'impératif, les autres formes de l'injonction ne sont que très peu voire pas du tout abordées. Nous n'avons donc pas une vision complète de la question dans ce manuel.

Théorie

Mosaïque ne propose pas de théorie à proprement parler. En effet, lors de la première leçon, bien que l'impératif soit directement abordé, il n'y a aucune explication quant à sa formation, son usage, etc. Il n'y a qu'une liste d'exemples à mettre en relation avec des situations. Il en est de même pour la conjugaison impérative des verbes en -ER : celle-ci est mise en rapport avec la conjugaison de l'indicatif présent dans un tableau. Il n'y a aucune autre remarque théorique concernant la formation des verbes. Nulle part, par exemple n'est soulevée la question de l'absence de -s à la deuxième personne du singulier. A chaque nouveau verbe introduit, il n'y a qu'un tableau dans lequel ce verbe est conjugué. Le professeur doit s'organiser de manière à donner la partie théorique de sa leçon indépendamment du manuel. L'apprenant ne pourra donc pas se référer au manuel s'il souhaite revoir l'un ou l'autre point de grammaire qui lui semble nébuleux. D'un point de vue théorique, *Mosaïque* n'est donc pas un bon support pour l'étudiant.

Ce n'est que dans le second volume, dans la douzième leçon que nous voyons apparaître un semblant de théorie concernant l'impératif. Il s'y trouve en effet un tableau reprenant les formes affirmative et négative de l'impératif, ainsi qu'un second tableau reprenant l'emplacement des pronoms COD-COI au présent et à l'impératif. Une fois encore, ces tableaux sont la seule théorie présente au cours de ces pages. Il n'y a aucune remarque complémentaire.

Il en va de même pour les autres formes injonctives² : elles sont citées en exemple lors d'un exercice mais aucune n'est clairement explicitée dans le manuel. Nous n'avons trouvé aucun développement concernant l'éventuelle utilisation du présent de l'indicatif ou du futur simple dans des phrases injonctives. Le subjonctif présent, quant à lui, figure dans un tableau de conjugaison sous lequel nous lisons que la forme « il faut + subjonctif » peut servir à exprimer une instruction.

² Il s'agit des formes : il (ne) faut (pas) + infinitif, il dit de (ne pas) + infinitif

Exercices

La plupart des exercices concernant l'impératif consistent à demander à l'apprenant de conjuguer une liste de verbe à l'impératif affirmatif ou négatif. Ces exercices visent à faire assimiler à l'apprenant la formation de l'impératif. Cela ressemble surtout à de l'apprentissage par cœur, qui ne permet aucune production originale de la part de l'apprenant ni aucune interaction entre le professeur et ses étudiants, ni entre les étudiants. Un exercice de ce type peut être intéressant juste après que la théorie ait été donnée mais il ne sert à rien d'en proposer à chaque leçon concernant l'impératif.

Dans la leçon 3 du premier volume, il est demandé aux apprenants de lire une BD et de relever les verbes au présent et à l'impératif et de les classer suivant le temps et les personnes. Ce type d'exercice est intéressant dans le cadre d'une fixation de la matière donnée. Cela permet à l'apprenant de mettre en perspective ce qu'il vient de voir dans la théorie. Malheureusement, les auteurs abusent de ce type d'exercices. A plusieurs reprises, les apprenants doivent souligner dans les textes des verbes conjugués à tel ou tel temps. Encore une fois, il n'est pas permis à l'apprenant de produire quelque chose de personnel.

Nous retrouvons également un exercice de drill demandant à l'apprenant de transformer des phrases avec la forme « Il faut + infinitif ». Et enfin, un exercice où l'apprenant doit construire des phrases à l'aide de sujets et de verbes déjà listés. Il n'a qu'à choisir les éléments et les associer correctement. Ces exercices simplistes ne demandent toujours pas une grande implication de l'élève. Ce sont toujours des exercices simplistes ne demandant que peu d'implication de la part de l'apprenant.

Un exercice sort un temps soit peu du moule des exercices de drill : dans la leçon concernant les interdictions, l'apprenant doit imaginer une scène en rapport avec les photos de panneaux qu'il a sous les yeux. Les formes principales qu'il peut utiliser lui sont données en exemple : il s'agit de l'impératif, de « il faut + infinitif » et de « il dit + infinitif ». C'est le seul exercice qui offre la possibilité à l'apprenant de proposer des réponses plus personnelles.

Mosaïque ne propose aucun exercice oral dans lequel les élèves peuvent discuter ensemble et produire spontanément des injonctions. La plupart des exercices se font individuellement, par écrit. Cette répétitivité n'aide pas à la motivation des apprenants.

Conclusion

L'apprentissage est beaucoup plus progressif que dans d'autres manuels puisque l'impératif est vu tout au long du premier manuel, par petites touches mais jamais de manière approfondie. De plus, l'apprentissage de l'injonction est incomplet puisque ne sont vues que les formes impératives et infinitives. S'ajoute à cela le fait que l'approche théorique de la matière est totalement absente de ce manuel. Enfin, les exercices sont extrêmement simplistes et ne provoquent aucune production spontanée de la part de l'apprenant.

1.3 Panorama

Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons

Panorama propose une première approche de l'injonction dans la cinquième leçon de la seconde unité au cours d'un exercice sur la façon de s'orienter. C'est donc l'instruction construite à l'aide de l'infinitif qui est décrite dans cette leçon.

La leçon suivante est notamment consacrée à l'impératif. Nous n'avons pas relevé de thème particulier pour la démonstration de l'impératif. Cette matière figure sur une seule page.

Théorie

Concernant l'orientation dans la ville, aucune théorie n'est donnée à propos de la formulation de la phrase. Il n'y a aucune précision disant qu'il faut utiliser l'infinitif ou une autre forme. Cependant, dans le tableau présentant des exemples d'instructions pour l'itinéraire, les phrases sont écrites avec l'infinitif. Nous supposons donc que l'apprenant est sensé utiliser l'infinitif dans ses productions.

Concernant la leçon sur l'impératif, la théorie est, là aussi, quasi absente : celle-ci consiste en un tableau reprenant divers verbes à l'impératif affirmatif, négatif,

avec pronoms. Si nous nous référons au livre de professeur, nous lisons qu'il est conseillé de faire une mise en relation entre l'impératif et le présent de l'indicatif. Il est aussi précisé qu'il faut insister sur le changement de radical du verbe être. Là encore, le livre de l'étudiant ne peut absolument pas lui servir de support puisque la théorie n'y figure pas. Il faut donc compter sur le fait que le professeur donnera les informations de base concernant la formation et l'emploi de l'impératif à côté de la leçon prévue par le manuel.

Exercices

Dans la leçon cinq, l'apprenant doit tout d'abord décrire différents itinéraires. Si nous regardons la phrase d'exemple, nous nous rendons compte que celui-ci est rédigé à l'indicatif présent. Or, nous avons vu que dans le tableau, c'était l'infinitif qui était utilisé pour décrire un itinéraire. Cela peut perturber l'apprenant puisqu'aucune consigne précise n'est donnée. C'est donc au professeur de préciser que les deux formes peuvent être utilisées dans ce cas. Il faudrait aussi que celui-ci indique à l'apprenant que dans ce cas, l'impératif peut servir également.

Le second exercice est un dialogue entre deux apprenants : chacun doit expliquer à l'autre comment se rendre chez lui. Cet exercice permet une interaction entre les étudiants, ainsi qu'une production plus spontanée de leur part. Ils sont placés dans un contexte qui pourrait leur arriver dans la vie quotidienne.

Les exercices sur l'impératif, quant à eux, sont des exercices de drill classiques. Les apprenants doivent donner des conseils en utilisant des verbes entre parenthèses, ou encore imaginer la suite d'une phrase en utilisant l'impératif, etc. Ces exercices ne permettent aucune interaction entre les intervenants de la classe, c'est encore une fois des exercices écrits, individuels. On pourrait par exemple demander aux élèves de se donner des conseils oralement plutôt que de leur demander de rédiger 5 conseils sur leur feuille.

Conclusion

Panorama est très incomplet concernant l'injonction. Tout d'abord parce qu'il n'aborde que l'impératif, l'infinitif et sous-entend l'utilisation de l'indicatif présent comme formes de l'injonction. Ensuite, il n'y a aucun support grammatical pour les élèves, mis à part les tableaux d'exemples.

Les exercices, quant à eux, sont à nouveau simplistes et individuels. Il y a un manque cruel d'interaction entre le professeur et les apprenants.

1.4 Studio 100

Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons

Studio 100 aborde la question de l'injonction aux niveaux 1 et 2 de ses manuels. Dans le premier niveau, l'impératif est vu au cours de la séquence 14 qui s'intitule « Consignes ». Cette séquence ne développe pas un thème particulier si ce n'est celui d'apprendre à donner des consignes et à en recevoir. Le vocabulaire vu est donc assez éclectique : ordres reçus au bureau, à l'école, dans la rue, etc. En plus de la formation de l'impératif, cette séquence explique certains emplois de l'infinitif et démontre brièvement que le présent de l'indicatif et le futur simple peuvent être utilisés pour exprimer les injonctions (au cours d'un unique exercice).

Au second niveau, l'injonction est rappelée en début de manuel (séquences 2 et 3). Là non plus, il n'y a pas un thème particulier qui encadre la leçon mais les exercices correspondent à des événements de la vie quotidienne. Dans ces séquences, après un rappel de l'infinitif et de l'impératif, l'accent est surtout placé sur les différences de formulation de l'injonction entre l'oral et l'écrit.

La théorie

Niveau 1

Dans la séquence 14, il y a peu de théorie. La leçon commence directement avec un exercice de découverte. Un bref tableau reprenant les principales règles de l'impératif apparaît après le second exercice. Notons que ce manuel est le seul, jusqu'à maintenant à écrire clairement dans quelle situation l'impératif est utilisé :

[L'impératif] permet de s'adresser à une personne qu'on tutoie (tu) ou vouvoie (vous), à plusieurs personnes (« vous » collectif), ou à un groupe de personnes dont on fait partie (nous)³.

Cette explication fort simpliste n'est toutefois pas clairement énoncée. Elle veut faire comprendre à l'apprenant que l'impératif ne s'utilise qu'à trois personnes grammaticales mais ce n'est pas exactement ce nous lisons ici. En effet, l'explication donnée ainsi est valable pour tous les temps verbaux : on peut toujours s'adresser à quelqu'un en le tutoyant ou en le vouvoyant en utilisant l'indicatif présent ou le futur...

Après avoir donné le contexte de cette utilisation, le tableau décrit la conjugaison des verbes en -ER et de quelques verbes -IR, ici encore *Studio 100* innove par rapport aux autres manuels : il précise que certains verbes en -IR répondent à la même règle que les verbes en -ER, ce qui n'était jamais explicité dans les autres manuels. De plus, il ne se contente pas de donner quelques exemples de verbes conjugués mais il fournit également les principales règles de formation de l'impératif. Il donne ensuite la conjugaison de deux verbes irréguliers : ÊTRE et AVOIR puis la conjugaison des autres verbes réguliers. Notons qu'il n'est pas question des verbes SAVOIR, POUVOIR et VOULOIR qui sont eux aussi « irréguliers ». La construction directe et indirecte des pronoms est vue dans cette leçon mais uniquement avec des phrases à l'indicatif. Aucune information n'est donnée concernant l'impératif alors que cela n'aurait pas particulièrement compliqué les choses d'ajouter une colonne concernant l'impératif dans le tableau puisqu'il s'agit quand même d'une leçon dont l'injonction est le sujet principal !

Concernant la formation de l'infinitif, un tableau est donné, établissant un rapport avec l'impératif négatif après un exercice sur l'interdiction. Ce tableau sert surtout à montrer l'emploi de ces deux formes : l'impératif pour l'oral et l'écrit, l'infinitif uniquement pour l'écrit. En plus de ces deux formes, des exemples sont donnés pour les formes : « Il est interdit + infinitif » et « Interdiction/défense de + infinitif ».

³ *Studio 100*, p. 116, vol. 1

Pour ce qui est de l'utilisation de l'indicatif présent et du futur simple, aucune théorie d'emploi n'est donnée. Il est juste signalé au professeur dans le livre pédagogique qu'il peut préciser ces emplois au cours de l'exercice final de la séquence.

Ce manuel offre donc une base théorique pour l'apprenant. Celle-ci doit être approfondie par le professeur au cours de la leçon, notamment en ce qui concerne l'emploi des verbes SAVOIR, VOULOIR et POUVOIR ainsi que pour la formation des phrases impératives avec pronoms.

Niveau 2

Dans le second manuel, il n'y a pas de théorie mais uniquement des exercices.

Exercices

Niveau 1

Tout d'abord, nous avons remarqué qu'il n'y avait que très peu d'exercices de drill contrairement aux autres manuels, ce qui est plutôt encourageant au premier abord.

La leçon commence par un exercice de découverte relativement basique : les apprenants doivent faire correspondre des consignes entendues avec les images qui figurent dans le manuel. Cet exercice, bien qu'intéressant pour une première approche n'est pas très constructif. Il faudrait tenter d'attirer davantage l'attention de l'apprenant sur les formes verbales utilisées.

Le second exercice se base également sur des images : l'apprenant doit deviner quel ordre est représenté. Le seul avantage de cet exercice est de faire parler les apprenants. Malheureusement, les énoncés produits sont extrêmement courts, assez répétitifs et les images ne sont pas toujours très explicites.

Le troisième exercice est basé sur la photo d'une carte téléphonique. L'apprenant doit écouter deux dialogues et dire lequel correspond aux instructions figurant sur la carte. Cet exercice permet de vérifier la capacité de l'apprenant à comprendre un dialogue audio. Il permet également de mettre l'accent sur le fait que certaines instructions sont données au présent de l'indicatif et non pas à l'impératif :

il faut dès lors que le professeur insiste sur la différence d'intonation entre des phrases assertives et injonctives. Ensuite, l'exercice est utilisé pour l'apprentissage des phrases avec pronoms directs et indirects mais cette partie ne nous intéresse pas.

Le quatrième exercice se base sur le système des interdictions. L'apprenant doit transformer des interdictions orales à l'écrit : on aborde ici l'usage de l'infinitif. Cet exercice permet d'attirer une première fois l'attention de l'apprenant sur la différence entre l'oral et l'écrit. Néanmoins, cela reste un exercice très encadré qui ne permet pas de réelle production de la part de l'apprenant.

L'exercice suivant concerne les verbes pronominaux. Là encore, les apprenants doivent écouter des productions orales et choisir la forme impérative qui correspond. C'est un exercice classique, qui ne demande pas de réelle implication de la part des apprenants.

Ensuite, nous avons un exercice de drill qui consiste à passer du présent de l'indicatif à l'impératif. Est-il vraiment utile à ce stade de l'apprentissage ? Rien n'est moins sûr.

Enfin, un exercice sur le futur est proposé. L'apprenant doit écouter des consignes et tenter de les retranscrire de manière brève. Dans cet exercice, il est possible de montrer à l'apprenant que le présent et le futur simple peuvent aussi servir à exprimer l'injonction. Cet exercice n'est intéressant que si le professeur met l'accent sur ce fait de langue, sinon il est redondant par rapport aux exercices précédents. Il faudrait dès lors que le professeur fournisse les textes du dialogue aux étudiants afin de leur faire souligner les formes qui diffèrent de l'impératif. Il faudrait aussi attirer leur attention sur l'intonation utilisée dans ces phrases. Tout cela n'est pas explicitement exprimé dans le livre du professeur.

Bien que ces exercices correspondent souvent à des situations de la vie quotidienne, ils restent tout de même assez faibles en matière de production personnelle de l'étudiant. Celui-ci est souvent cantonné dans un rôle passif de reconnaissance et d'écoute. Soulignons cependant que la grande place accordée à l'oral dans ces exercices permet à l'apprenant d'assimiler les différences d'intonation

dans les différentes expressions de l'injonction. Cela lui permettra de les reconnaître plus facilement au cours de sa vie quotidienne.

Niveau 2

Ici encore, la séquence commence avec un exercice passif d'écoute et de reconnaissance : ce sont des recettes de cuisine. Comme souvent, l'exploitation des sources de cet exercice n'est pas totale : il faudrait attirer l'attention de l'apprenant sur la façon dont ces recettes sont rédigées ainsi que sur la possibilité d'utiliser aussi bien le présent que l'impératif ou l'infinitif dans ce contexte.

Le second exercice est un exercice de drill sur l'expression de l'insistance. Un simple exemple de ce type de construction aurait suffi, il n'était pas nécessaire d'en faire un exercice. Cela provoque la construction de phrases stéréotypées difficilement envisageables dans une conversation normale.

L'exercice suivant est beaucoup plus intéressant : il demande à l'apprenant de récréer des ordres griffonnés sur un morceau de papier comme s'ils avaient été dits oralement. Cela demande une participation plus active des apprenants et permet d'insister de nouveau sur la différence entre l'écrit et l'oral.

Ensuite, nous avons affaire à un exercice inverse du précédent : l'apprenant doit réécrire un dialogue en utilisant le tableau théorique mis à sa disposition. Si la correction est faite oralement, cela pourra aider à une bonne assimilation de la théorie.

Le cinquième exercice vise à la découverte du subjonctif : opération de repérage des verbes au subjonctif dans les textes puis mise en commun dans un tableau. Cet exercice est pertinent dans le cas de l'injonction uniquement si on demande à l'apprenant de ne souligner que les verbes à modalité injonctive.

Le sixième exercice est encore une assimilation d'images et de dialogues.

Le septième exercice consiste en une mise en ordre de phrases impératives dans le cadre d'un mode d'emploi. Il pourrait être intéressant si le professeur insistait sur le fait que dans le cadre d'un mode d'emploi, l'infinitif peut également être utilisé.

Enfin, le dernier exercice intitulé « que mettre dans la valise ? » est davantage axé sur l'apprentissage du vocabulaire que sur celui de l'impératif.

Ici encore, nous dénotons un manque de production personnelle de la part de l'apprenant. Mis à part les exercices concernant le passage de l'oral à l'écrit, les exercices sont trop passifs.

Conclusion

Le point fort de ce manuel est d'aborder, chaque fois dans une même séquence, un large panel des formes injonctives qui existent. Il ne s'attarde pas uniquement sur l'impératif et l'infinitif. Néanmoins, l'exploitation de ces différentes formes n'est pas toujours optimale et demande quelques améliorations de la part du professeur pour qu'elle le devienne.

Concernant la théorie, *Studio 100* est également plus complet que les précédents manuels. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, il peut tout de même servir de support théorique pour l'apprenant. Le professeur n'a que quelques éléments à rajouter pour que l'apprenant ait une vue complète de la théorie injonctive.

Nous avons également remarqué l'effort fourni par les auteurs de ce manuel pour ne pas proposer uniquement des exercices de drill et insérer les différents exercices dans des contextes de la vie quotidienne. Malgré cela, les exercices n'apportent pas suffisamment d'occasions à l'apprenant de s'exprimer. Or, l'injonction permet de nombreuses possibilités d'expressions orales.

1.5 Forum

Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons

Forum aborde l'injonction à la fin de son premier volume : dans l'unité 7 du module 3. Les thèmes principaux de cette leçon sont l'impératif et les pronoms *y* et *en*. Le lexique que l'on retrouve principalement au cours de cette leçon est celui de la ville, de l'itinéraire.

Dans la présentation des documents, notons que chaque texte ou dialogue porte une lettre majuscule. Nous verrons que cela sert de références pour les différents exercices.

Théorie

Forum innove au niveau de la théorie, non pas par son contenu mais par la manière dont elle est abordée. Tout au long de la leçon, l'apprenant doit compléter des encadrés plus ou moins pré-remplis. Il doit donc construire lui-même sa grammaire, au fur et à mesure qu'il réalise les exercices. Ce type d'apprentissage permet à l'apprenant de mieux assimiler la matière puisqu'il y réfléchit par lui-même et ne la reçoit pas toute faite. De plus, cela l'oblige à être plus attentif au contenu de la leçon. Néanmoins, c'est assez contraignant et cela peut lasser l'apprenant au bout d'un certain temps. De plus, cela fonctionne certainement très bien avec un public scolaire mais un public adulte doit plus difficilement s'y soumettre. L'avantage non négligeable de cette technique est que l'apprenant possède toute la matière dans ce seul manuel qui peut lui servir à la fois de support pour les exercices mais aussi de support théorique.

La théorie sur l'impératif est complète : la comparaison est faite avec les formes du présent, la conjugaison des verbes irréguliers est donnée, le fonctionnement de l'impératif des verbes pronominaux est abordé ainsi que la place des pronoms compléments direct et indirect.

A la fin de la leçon, une séquence aborde la question de la politesse et de la gradation des injonctions. L'étudiant apprend quand il faut utiliser des formes de politesse en plus de l'impératif, quand il vaut mieux utiliser le présent ou le futur et avec quelle intonation les instructions doivent être prononcées. *Forum* est le seul manuel analysé à accorder autant de place à cette thématique.

Exercices

Le premier exercice se base sur un dialogue entre deux personnes qui sont en voiture et demandent leur chemin. Dans ce texte, nous voyons que l'impératif et l'indicatif présent sont utilisés pour donner des instructions. Il n'y a aucune

instruction concernant ce texte : il sert uniquement à mettre en évidence l'utilisation de différentes formes d'injonctions. C'est aussi une sorte de découverte de l'impératif.

Ensuite, les apprenants doivent prendre des notes sur un dialogue que le professeur leur fait écouter. Puis, par groupes de deux, ils doivent tenter de jouer une scène similaire à celle qu'ils ont entendu en donnant eux aussi des instructions. Cet exercice est doublement intéressant car de par la prise de notes, il permet aux étudiants de mieux assimiler le texte car ils sont obligés d'être attentifs mais aussi de par la mise en scène qui est jouée directement après car les apprenants sont directement placés dans une situation de parole où ils doivent s'appropriier la matière vue.

Il y a encore un exercice de discussion sur un dialogue.

Ensuite, les apprenants doivent lire un texte sur Paris. Diverses questions leur sont posées : relever les verbes de mouvement, réécrire un circuit similaire pour une amie, etc. Encore une fois, les apprenants doivent être actifs. Ils sont placés en situation.

Dans le tableau de théorie, divers exercices de repérage, de transformation, etc. sont demandés aux apprenants. Ce sont de petits exercices de drill servant à assimiler la matière. Ces exercices sont assez courts et se révèlent pertinents dans ce contexte.

Ensuite, les étudiants doivent remplacer des phrases au présent par des phrases à l'impératif. Exercice plus répétitif qui n'a plus vraiment de raison d'être. Il a tendance à allonger la liste d'exercices de drill inutilement.

Après ces exercices plus individuels, plusieurs exercices oraux sont proposés aux apprenants dans lesquels ils doivent interdire des choses, donner des conseils, etc. Un encadré avec différents exemples leur est fourni. Ces exercices permettent de relancer une activité plus dynamique après un épisode relativement contraignant.

En dernier lieu, plusieurs séquences de productions écrites sont organisées. Sur base d'un document, l'apprenant doit donner des conseils à un ami pour s'occuper, il doit aussi confirmer un séjour et enfin expliquer un itinéraire. Un seul de

ces exercices aurait suffi car cela commence à demander beaucoup d'investissement de la part des apprenants. De plus, la correction de ces exercices ne pourra pas se faire oralement : ces exercices seraient plutôt à réaliser comme du travail à domicile.

Conclusion

Forum est un manuel qui encadre énormément les apprenants. Comme nous l'avons vu, cela est positif mais peut aussi se révéler rapidement contraignant.

D'un point de vue théorique, il est relativement complet concernant l'impératif mais n'aborde pas les autres formes de l'injonction (il ne fait que donner quelques exemples d'injonctions au présent ou au futur). Les différences entre l'oral et l'écrit ne sont pas explicitées alors que de nombreux exercices oraux sont proposés.

Du côté des exercices, soulignons le large panel d'exercices différents qui rend la leçon moins monotone. De plus, une grande place est accordée à la production spontanée des apprenants que ce soit oralement ou par écrit.

1.6 Conclusion générale

Comme nous l'avons vu, rares sont les manuels qui abordent la question de l'injonction dans son ensemble. Généralement, l'impératif et l'infinitif sont les seules formes à être vues. L'indicatif présent est parfois cité mais le plus souvent, c'est au professeur lui-même de mettre sa présence en évidence.

Du point de vue de la thématique utilisée, nous voyons que ce sont souvent les mêmes thèmes qui encadrent les leçons. Il est vrai que la production d'itinéraires est particulièrement propice à l'élaboration d'injonctions. Les recettes sont assez peu présentes mais apparaissent également.

Le niveau requis pour le développement de l'injonction varie en fonction de l'étendue des formes vues : lorsqu'il n'y a que l'impératif et l'infinitif qui sont abordés, la leçon a lieu au début du niveau débutant. Sinon, cela se passe plutôt en fin du niveau débutant.

Nombreux sont les manuels qui privilégient les exercices écrits, voire les exercices de drill. L'oral est assez peu développé, de même que la production spontanée des étudiants. Cela est étonnant car l'injonction est une matière facilement transposable dans des exercices oraux. De plus, elle ne demande pas beaucoup d'encadrement pour être produite.

Aucun manuel ne remet en cause l'appellation « impératif » ni le statut de mode de cette forme verbale. De même, rares sont ceux qui tentent de contextualiser l'apparition de ce type d'injonction. C'est toujours au professeur de donner sa propre théorie s'il le souhaite mais ce dernier reste néanmoins coincé puisque le terme « impératif » fait l'unanimité dans les manuels : il se voit donc obligé de l'utiliser s'il veut pouvoir s'appuyer sur un manuel pour donner son cours.

CommuneLangue.com

2 Élaboration de notre propre discours grammatical

En français, l'injonction peut s'exprimer de différentes manières. Pour ce faire, nous utilisons des formes verbales appartenant également à la modalité assertive mais aussi une forme verbale typiquement injonctive. C'est par cette forme un peu particulière que nous allons commencer.

2.1 L'injonction immédiate⁴

Dénomination et polémique

Depuis toujours, la forme phare de l'injonction est ce que les grammairiens ont longtemps appelé l'impératif. Mais, depuis plusieurs décennies, le statut de mode qui lui incombe suscite la polémique auprès des chercheurs. En effet, le statut de mode est accordé selon deux critères : la morphologie et la modalité. Or, l'impératif ne possède pas de formes propres mais emprunte ses formes à l'indicatif présent ou au subjonctif présent. La perte du -s final à la deuxième personne du singulier ne suffit pas à lui fournir l'adhésion à ce critère puisque dans certains cas de liaisons, le -s doit être rajouté. Quant à la modalité injonctive, nous verrons au cours de ce travail qu'elle est également perceptible, suivant le contexte, dans des verbes conjugués à l'indicatif présent ou au futur simple, par exemple. Il devient donc de plus en plus difficile d'affirmer que l'impératif est un mode à part entière. La question qui taraude les grammairiens aujourd'hui est : qu'est-ce donc que cet impératif ?

Contexte d'apparition de la forme injonctive

Nous proposons de supprimer la notion d'impératif qui, comme nous l'avons vu, n'a plus vraiment de raison d'être. En déterminant le contexte exact dans lequel apparaît cette forme particulière d'injonction, nous pourrions l'expliquer sans nécessairement la nommer ce qui pourrait considérablement faciliter la compréhension des apprenants FLE. Cette forme se produit de manière directe entre les interlocuteurs ; c'est-à-dire que l'ordonnant s'adresse directement à la personne

⁴ Pour permettre une meilleure compréhension lors de la lecture de ce travail, nous avons choisi d'appeler l'ancienne forme de l'impératif, « injonction immédiate » mais comme nous l'expliquerons plus tard, une fois son contexte d'apparition clairement établi, il n'est plus nécessaire de la nommer dans le cadre d'une leçon de FLE où nous utiliserons plus volontiers des périphrases.

qui doit recevoir l'ordre. Le verbe ne peut donc être conjugué qu'à la première personne du singulier et à la deuxième personne du singulier ou du pluriel. Mais la particularité de cette forme injonctive est que l'ordonnant s'attend à une réaction immédiate de son interlocuteur quand celui-ci reçoit l'ordre, ce qui n'est pas nécessairement le cas lorsque l'indicatif présent ou le futur simple sont utilisés pour marquer l'injonction.

Formation de la forme injonctive

Ce type d'injonction se construit généralement en reprenant les formes verbales de l'indicatif présent sans le pronom personnel. Une différence existe cependant : la disparition du -s final à la deuxième personne du singulier pour les verbes en -ER et certains verbes en -IR.

Ex. : - OUVRIR : ouvre, ouvrons, ouvrez
- ALLER : va, allons, allez
- MANGER : mange, mangeons, mangez

Néanmoins, ce -s est réintroduit lorsqu'une liaison s'avère nécessaire. C'est le cas notamment lorsque la forme verbale est suivie des pronoms « en » et « y ». Ex. : manges-en, vas-y.

Certains verbes font figures d'exception car ils ne reprennent pas les formes de l'indicatif pour exprimer l'ordre mais plutôt les formes du subjonctif présent. Il s'agit des verbes ÊTRE, POUVOIR, VOULOIR, et AVOIR. Le cas du verbe SAVOIR est encore plus particulier puisque celui-ci utilise le radical de la forme au subjonctif présent et les déclinaisons de la forme de l'indicatif présent.

Lorsque cette forme injonctive s'accompagne d'un pronom COD ou COI, celui-ci se place derrière le verbe à l'aide d'un tiret et non devant comme c'est le cas pour les phrases assertives. Ex. : donne-le, regarde-moi, etc.

Si le verbe conjugué est un verbe pronominal, le pronom conjoint est placé après le verbe. Rappelons que dans ce cas, le pronom conjoint de la deuxième personne du singulier s'utilise sous sa forme tonique et non sous sa forme atone.

2.2 Les autres formes conjuguées

Dans un contexte oralisé, les formes de l'indicatif (présent ou futur simple) peuvent également recevoir une modalité injonctive sans subir de modification formelle. Cette modalité se marque surtout par l'intonation donnée à la phrase. Cela permet généralement de faire passer l'instruction plus facilement : l'interlocuteur n'a pas l'impression de recevoir un ordre mais plutôt une demande. Dans ce cas, l'injonction ne doit pas être réalisée immédiatement par l'interlocuteur : cela se remarque plus particulièrement lorsque le futur est utilisé. Ex. : « Tu me diras comment cela s'est passé ! ».

Le subjonctif présent sert également à donner des ordres. Cela se produit notamment dans des expressions particulières qui marquent l'obligation ou l'interdiction. Le subjonctif se combine alors avec des formules du type 'il faut que' ou encore avec le conditionnel.

- Ex. :
- Il faut que tu viennes pour treize heures.
 - Il ne faut pas que tu sois en retard.
 - Je voudrais que tu passes me prendre.

2.3 L'infinitif

Que ce soit à l'oral ou à l'écrit, l'infinitif est utilisé lorsqu'il s'agit de donner des instructions à quelqu'un. Ce type de constructions apparaît notamment dans des écrits comme des modes d'emploi, des recettes de cuisine ou encore lorsqu'il est question d'indiquer une direction à quelqu'un.

L'infinitif sert également à exprimer l'obligation ou l'interdiction. Il complète alors des constructions verbales du types : « Il (ne) faut (pas) + infinitif », « Devoir + infinitif », etc.

3 La leçon

L'injonction immédiate

Exercice de découverte : « Fais pas ci, fais pas ça » de Jacques Dutronc.

Consigne : Écoutez la chanson et complétez les trous avec les mots manquants.

(Deux écoutes pour compléter l'exercice et une écoute pour la correction)

Fais pas ci, ___ pas ça
Viens ici, mets-toi là
Attention prends pas froid
Ou sinon gare à toi
___ ta soupe, allez, brosse-toi les
dents
Touche pas ça, fais dodo
Dis papa, dis maman
Fais pas ci fais pas ça
À dada prout prout cadet
À cheval sur mon bidet
Mets pas tes doigts dans le nez
Tu sucés encore ton pouce
Qu'est-ce que t'as renversé
___ les yeux, ouvre la bouche
Mange pas tes ongles vilain
Va te laver les mains
Ne traverse pas la rue
Sinon panpan tutu
Fais pas ci fais pas ça
À dada prout prout cadet
À cheval sur mon bidet
___ ton père travailler
Viens donc faire la vaisselle
Arrête de te chamailler
Réponds quand on t'appelle
___ poli, dis merci
à la dame laisse ta place
C'est l'heure d'aller au lit
Faut pas rater la classe
Fais pas ci fais pas ça

À dada prout prout cadet
À cheval sur mon bidet
Tu me _____ je n'en peux plus
Dis bonjour dis bonsoir
Ne ___ pas dans le couloir
Sinon panpan tutu
Fais pas ci fais pas ça
Viens ici ôte-toi de là
Prends la porte sors d'ici
Écoute ce qu'on te dit
Fais pas ci fais pas ça
À dada prout prout cadet
À cheval sur mon bidet
Tête de mule tête de bois
Tu vas _____ une beigne
Qu'est-ce que t'as fait de mon peigne
Je ne le dirai pas deux fois
Tu n'es qu'un bon à rien
Je le dis pour ton bien
Si tu ne fais rien de meilleur
Tu ___ balayeur
Fais pas ci fais pas ça
À dada prout prout cadet
À cheval sur mon bidet
Vous en faites pas les gars
Vous en ___ pas les gars
Moi aussi on m'a dit ça
Fais pas ci fais pas ça
Fais pas ci fais pas ça
Et j'en suis arrivé là
La la la...

Commentaire : l'objectif de cet exercice est de faire découvrir aux apprenants les formes de l'injonction immédiate et le contexte dans lequel celle-ci est utilisée. Après ce petit exercice suivra la théorie concernant cette forme injonctive puis divers petits exercices de drill en rapport avec la chanson et la théorie visant à fixer le point de théorie. Les trous ne correspondent pas nécessairement à des verbes en injonction immédiate mais sont surtout là pour que les apprenants soient attentifs au texte pendant l'écoute.

Vocabulaire : Une liste de vocabulaire est disponible pour les apprenants. Possibilité de discuter du texte de la chanson si le contenu n'est pas compris.

Gare à toi : fais attention à toi !

Fais dodo : dors !

A dada prout prout cadet, à cheval sur mon bidet : expression, faire comme si on était sur un cheval.

Bidet :



Panpan tutu : expression de menace pour faire comprendre à un enfant que s'il n'est pas sage, il aura une fessée.

Se chamailler : se disputer

Être une tête de mule : être très têtu.

Être une tête de bois : avoir la tête dure, être têtu.

Recevoir une beigne : recevoir un coup

Théorie

Lorsque l'on veut donner un ordre à quelqu'un avec l'intention qu'il le fasse **immédiatement**, on utilise une forme un peu particulière d'injonction qui reprend les formes verbales de l'indicatif présent sans utiliser le pronom sujet. Attention ! On s'adresse directement à la personne qui reçoit l'ordre : on ne peut donc utiliser que la 2^{ème} personne du singulier, la 1^{ère} personne du pluriel et la 2^{ème} personne du pluriel.

<u>Regarder</u>	<u>Aller</u>	<u>Remplir</u>
Regarde devant toi !	Va au lit !	Remplis cette feuille !
Regardons devant nous !	Allons au lit !	Remplissons cette feuille !
Regardez devant vous !	Allez au lit !	Remplissez cette feuille !

Lorsqu'on utilise cette forme d'ordre à la 2^{ème} personne du singulier avec des verbes en -ER ou certains verbes en -IR, le **-s final de l'indicatif présent disparaît**

<u>Aller</u>	<u>Manger</u>	<u>Ouvrir</u>
va	mange	ouvre
allons	mangeons	ouvrons
allez	mangez	ouvrez

Mais, si le verbe est suivi des pronoms « en » ou « y », il faut mettre ce -s pour marquer la liaison : ex. « Vas-y, manges-en ».

Cela fonctionne aussi à la forme négative : ex. « Ne rentre pas trop tard. ».

Si le verbe est accompagné d'un pronom COD ou COI, celui-ci est placé derrière le verbe à l'aide d'un tiret. Ex. : « Écoutez-moi !, Prends-le, ... ».

A la forme négative, le pronom se place devant le verbe. Attention ! La forme des pronoms de la 1^{ère} et 2^{ème} personne du singulier change: « Parle-**moi** → Ne **me** parle pas ; Regarde-**toi** → Ne **te** regarde pas. »

Certains verbes sont des exceptions et n'utilisent pas l'indicatif présent pour former leur injonction immédiate mais le subjonctif présent :

<u>Pouvoir</u>	<u>Vouloir</u>	<u>Être</u>	<u>Avoir</u>
Puisse	Veuille	Sois	Aye
Puissions	Veussions	Soyons	Ayons
Puissez	Veillez	Soyez	Ayez

Un autre verbe fait exception, c'est SAVOIR qui utilise le radical du subjonctif présent et les déclinaisons de l'indicatif présent : sache, sachons, sachez.

Exercices

1. Soulignez les formes verbales correspondant à ce type d'injonction.

2. Ordre affirmatif ou négatif.

Cette chanson est écrite dans un français dit « familier » : la forme négative est souvent élidée, il manque alors la particule « ne ».

Commentaire : Le second exercice sert surtout à montrer à l'apprenant le changement de place du pronom lorsque la phrase est mise à la forme négative.

a. Recomposer ces formes négatives dans un français standard :

« Fais pas ci. »

« Mets pas tes doigts dans le nez. »

« Mange pas tes ongles, vilain ! »

b. Mettre ces phrases affirmatives à la forme négative :

Laissons-le travailler !

Emmenez-nous au cinéma.

Arrête-toi ici !

Rends-moi cette feuille !

3. Quel est l'infinitif des verbes suivants ? : fais, sois, cours, ôte, sors, dis, va, faut, offre.

Commentaire : Cet exercice permet de mettre en évidence la particularité de certains verbes dont la forme diffère de l'indicatif présent ou qui appartiennent à un lexique qui pourrait être inconnu de l'apprenant (ex. : ôter).

Les autres formes d'injonctions

Commentaire : Après ces exercices, nous donnons la théorie concernant les autres formes d'injonctions que l'apprenant peut rencontrer. La formation des différents temps étant sensée être connue, nous nous bornons à expliquer dans quelles circonstances chaque forme est utilisée. Nous donnons également l'un ou l'autre exemple pour illustrer cette théorie. Après ce bref aperçu des possibilités offertes à l'apprenant, nous commençons les différents exercices.

Théorie

Ce type d'injonction un peu particulière n'est pas la seule manière de donner un ordre. Voici d'autres exemples.

L'infinitif :

À l'écrit ou à l'oral, l'infinitif s'utilise lorsque que l'on donne une série d'instructions courtes comme dans une recette, un mode d'emploi ou encore lorsqu'on indique le chemin à quelqu'un. Cette construction est aussi visible sur certains panneaux de signalisation

L'infinitif se retrouve aussi dans des constructions plus particulières servant à formuler l'obligation ou l'interdiction. L'infinitif vient alors compléter une formulation construite au moyen d'un verbe d'obligation tel que devoir ou falloir.

Ex. : - Tourner à gauche. Prendre la première route à droite après le passage à niveau.

- Servir frais.
- Ne pas jeter sur la voie publique.
- Il faut terminer ce rapport pour demain.
- Tu dois remplir ce formulaire.

L'indicatif présent :

L'indicatif présent peut également exprimer l'injonction dans sa forme verbale habituelle. Il sert essentiellement à l'oral, le locuteur joue alors avec l'intonation pour faire comprendre que la phrase dite est un ordre.

Ex. : - ° Que dois-je faire avec ces lettres ?
° Vous les trieux et vous les déposez sur mon bureau, merci.

Le futur simple :

Il est lui aussi utilisé principalement à l'oral pour exprimer une injonction qui devra se réaliser plus tard. Là aussi, le locuteur joue avec l'intonation pour faire passer son intention.

Ex. : Tu me les apporteras demain.
Vous me raconterez comme cela s'est passé !

Le subjonctif présent :

Dans certains cas, le subjonctif présent peut exprimer l'ordre. Cela se produit notamment dans des expressions particulières qui marquent l'obligation ou l'interdiction. Le subjonctif se combine alors avec des formules du type 'il faut que' ou encore avec le conditionnel.

Ex. : - Il faut que tu viennes pour treize heures.
- Il ne faut pas que tu sois en retard.
- Je voudrais que tu passes me prendre.

CommuneLangue.com

Exercices

1. Indiquer son chemin

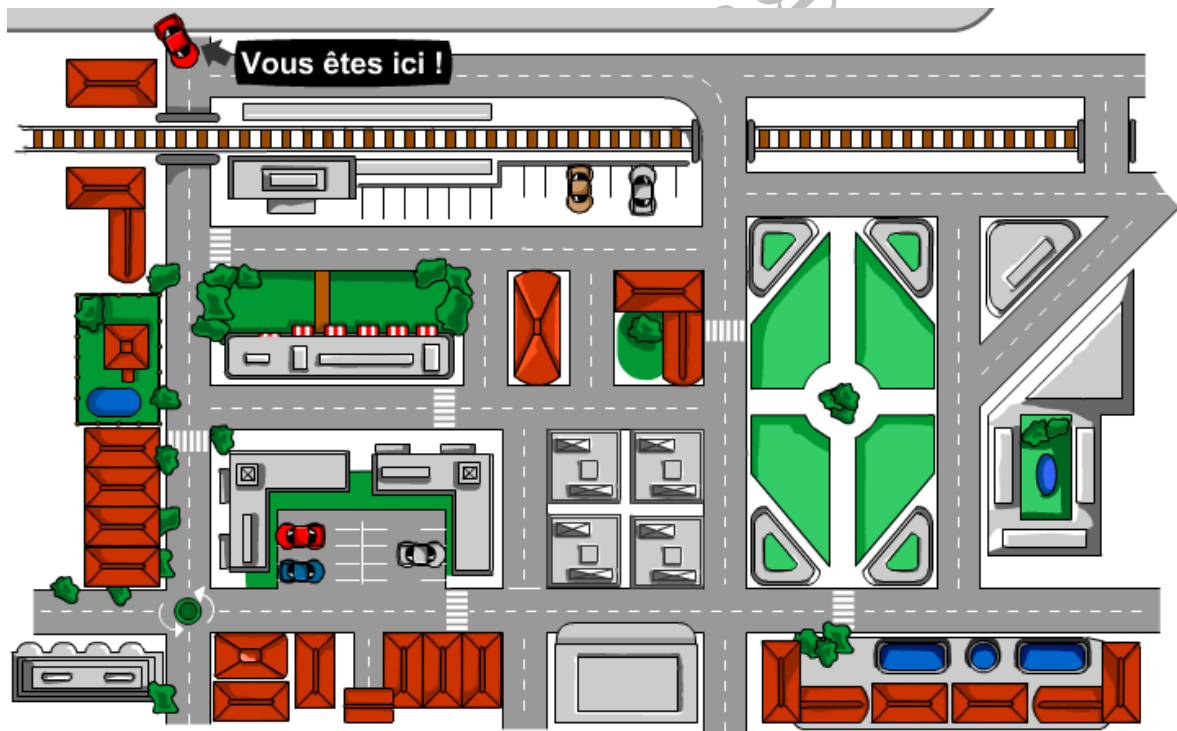
Martin doit se rendre à un entretien d'embauche, mais il s'est perdu. Le voilà contraint à demander son chemin.

Consigne : *Soulignez les verbes utilisés pour indiquer la direction à prendre. A quelle forme sont ces verbes ?*

- Bonjour Monsieur, je recherche le siège social de l'entreprise Machin, rue de l'Alzette, n°10. Est-ce que vous pourriez m'aider ?

- Alors, d'abord il faut passer le passage à niveau. Continuer tout droit jusqu'au rond-point. Prendre la troisième sortie, continuer tout droit et prendre la troisième rue à gauche, celle juste après le parc. C'est le grand bâtiment, tout de suite à votre droite quand vous entrez dans la rue.

- Ok. Merci beaucoup !



Consignes : *Maintenant, Martin doit se rendre à la boulangerie, puis à la gare. Indiquez-lui la route à prendre en suivant le modèle du premier dialogue.*

Commentaire : Cet exercice sert à faire découvrir l'emploi de l'infinitif dans le cadre d'une explication d'itinéraire. Il peut se réaliser par écrit ou oralement. Le professeur peut également se servir de cet exercice pour montrer que dans une telle situation, l'injonction immédiate ou l'emploi simple de l'indicatif présent sont possibles. Les apprenants peuvent alors transformer l'exercice oralement à chaque temps.

2. Besoin d'un conseil ?

Consignes : *Martin a décidé de se rendre chez un conseiller afin que celui-ci lui indique différents « trucs » pour réussir ses entretiens d'embauche. Voici quelques instructions données par le conseiller. Lisez-les et soulignez les verbes utilisés pour donner des instructions. Déterminez de quelle forme il s'agit pour chaque verbe.*

- 1) Tout d'abord, vous devez attacher de l'importance à votre tenue vestimentaire : choisissez votre tenue en fonction du type d'entreprise dans laquelle vous postulez et de la fonction recherchée. Par exemple, vous ne mettez pas un costume trois-pièces si vous postulez pour un poste de jardinier. De même, vous ne vous présenterez pas en « jeans-basket » si vous souhaitez être engagé comme consultant dans une grande entreprise.
- 2) Ensuite, il ne faut surtout pas que vous arriviez en retard, ni trop en avance.
- 3) Quand vous rencontrerez votre possible futur employeur pour la première fois, ayez l'air souriant et dynamique ! Comment faire ?! Hé bien par exemple, vous serez la main de votre interlocuteur de manière franche, sans lui écraser les doigts, bien sûr !
- 4) Au cours de l'entretien, vous pouvez vous informer sur la nature du poste. Est-ce une création d'emploi ou un remplacement ? Vous essayerez alors de savoir s'il s'agit d'un départ suite à une promotion ou un licenciement.
- 5) En fin d'entretien, vous demanderez comment se place votre candidature à ce stade de la sélection. Cela montrera votre motivation et votre esprit de compétition.
- 6) Si vous avez des revenus extérieurs qui vous permettraient de ne pas travailler, vous ne le dites pas afin que votre employeur ne soit pas tenté de vous proposer un salaire moins élevé que ce qu'il comptait vous proposer au départ.

7) Vous ne devez surtout pas indiquer que vous connaissez déjà quelqu'un dans l'entreprise. Vous ne savez pas comment cette personne est considérée par l'employeur et cela pourrait se retourner contre vous.

8) Si votre employeur laisse délibérément des moments de blanc, vous en profitez pour poser des questions pertinentes sur l'entreprise ou sur le poste vacant. Surtout, ne vous laissez pas impressionner !

Commentaire : Cet exercice sert à montrer les formes verbales exprimant l'injonction. Le professeur peut en profiter pour montrer la différence de ton qu'il existe entre les différentes formes. Après avoir découvert toutes ces formes en contexte, l'apprenant devra tenter de reproduire des injonctions suivant ces schémas dans l'exercice suivant.

3. Exercice oral : chacun essaie de trouver l'un ou l'autre conseil à donner pour réussir un entretien d'embauche.

4. Différence entre oral et écrit

Consignes : Voilà, Martin a enfin trouvé un emploi. Son patron lui a laissé quelques instructions sur un post-it. Réécrivez ces instructions comme si le patron les avaient données oralement à Martin.

!! Il existe plusieurs solutions pour chaque proposition. !!

Ex. : Classement courrier → Vous faites le classement du courrier.
Classez le courrier.
Vous me classez le courrier.

13h : Pressing → A 13h, vous irez chercher mon costume au pressing.

Martin, à faire aujourd'hui :

- Appeler Mr Stewart - confirmation RDV.
- Dernières corrections pour dossier 124B
- 14h : aller chercher cartes chez imprimeur
- 18h : réunion d'équipe, présentation dossier 124B
- 21h : diner avec clients japonais

Commentaire : Après avoir brièvement expliqué les différences qu'il peut y avoir entre l'oral et l'écrit, le professeur donne cet exercice aux apprenants afin de voir s'ils ont compris ces différences. Il est précisé qu'il peut y avoir plusieurs réponses valables pour chaque consigne : le professeur pourra donc profiter de la correction pour mettre en avant les différences de ton entre les réponses proposées.

CommuneLangue.com

Conclusion

Comme nous l'avons vu, l'injonction est une matière relativement vaste qui n'est que très rarement étudiée dans son ensemble dans les manuels de FLE. Nous avons tenté de donner un maximum d'exemples à l'apprenant pour qu'il mesure l'entière des possibilités qui s'offre à lui tout en essayant de ne pas le noyer par un trop-plein de matière. Les exercices que nous proposons dans cette leçon essayent de laisser une place suffisante à l'oral afin de permettre une grande interaction entre les différents membres de la classe. Nous nous sommes basée sur ce que nous avons vu de plus pertinents dans les manuels FLE, tout en essayant de ne pas proposer des exercices trop monotones. Nous avons limité les exercices de drill à leur strict minimum contrairement à ce qui s'est vu dans les manuels.

Concernant la théorie, nous avons tenté de limiter au maximum le métalangage qui ne nous semblait pas vraiment nécessaire ici. La notion d'impératif comme mode est supprimée, remplacée par la notion d'injonction immédiate. Celle-ci peut ne pas être nommée pendant le cours de FLE et être considérée comme une simple « manière d'exprimer un ordre ».

Références bibliographiques

Les sources primaires

BAYLON Christian, *Forum 1 : méthode de français*, Paris, Hachette, 2000, 3 vol.

CAPELLE Guy, GIDON Noëlle, *Le nouvel "Espaces" 1*, Paris, Hachette FLE, 1995, 206 p.

CRIDLIG Jean-Marie, GIRARDET Jacky, *Panorama 1. Méthode de français*, Paris, CLE International, 1996, 192 p.

JOB Béatriz, *Mosaïque 1. Méthode de français*, Paris, CLE International, 1994, 208p.

LAVENNE Christian, *Studio 100 : niveau 1. Méthode de français*, Paris, Didier, 2001, 3 vol.

LAVENNE Christian, *Studio 100 : niveau 2. Méthode de français*, Paris, Didier, 2002, 3 vol.

Les sources secondaires

WILMET Marc, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007, 331 p.

SIOUFFI Gilles, Van Raemdonck Dan, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Rosny-sous-bois, Bréal, 2007, 220 p.

Illustrations de la leçon

PERROT Thierry, *Lexique FLE*, <http://lexiquefle.free.fr/ville.swf>, dernière modification le 12 mai 2008, page consultée le 6 janvier 2009

Table des matières

Fiche signalétique	2
Introduction	3
1 État de la question dans les manuels.....	4
1.1 Le Nouvel Espace	4
Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons.....	4
Théorie.....	4
Exercices.....	5
Conclusion.....	7
1.2 Mosaïque.....	8
Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons.....	8
Théorie.....	9
Exercices.....	10
Conclusion.....	11
1.3 Panorama.....	11
Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons.....	11
Théorie.....	11
Exercices.....	12
Conclusion.....	13
1.4 Studio 100.....	13
Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons.....	13
La théorie.....	13
Exercices.....	15
Conclusion.....	18
1.5 Forum.....	18
Thème - Niveau d'apprentissage - Contenu des leçons.....	18
Théorie.....	19
Exercices.....	19
Conclusion.....	21
1.6 Conclusion générale	21

2	Élaboration de notre propre discours grammatical	23
2.1	L'injonction immédiate.....	23
	Dénomination et polémique.....	23
	Contexte d'apparition de la forme injonctive.....	23
	Formation de la forme injonctive	24
2.2	Les autres formes conjuguées.....	25
2.3	L'infinitif.....	25
3	La leçon	26
	L'injonction immédiate.....	26
	Exercice de découverte : « Fais pas ci, fais pas ça » de Jacques Dutronc.....	26
	Théorie.....	28
	Exercices.....	29
	Les autres formes d'injonctions.....	30
	Théorie.....	30
	Exercices.....	32
	Conclusion.....	36
	Références bibliographiques	37
	Les sources primaires	37
	Les sources secondaires.....	37
	Illustrations de la leçon	37
	Table des matières.....	38
	Annexes	40
	Texte original de la chanson de Jacques Dutronc :.....	41

Annexes

CommuneLangue.com

